

La tempête silencieuse du

Environnement

Les sécheresses cumulées aux fortes températures ont des conséquences concrètes sur la forêt. Cet impact du réchauffement climatique sera au cœur du XX^e congrès de l'Union européenne des forestiers, en juin 2021, en Eure-et-Loir.

Claire Béguin
claire.beguin@centrefrance.com

Une tempête silencieuse, sans rafale, ni dégât immédiat. Mais insidieuse, dont les conséquences pourraient être désastreuses si rien n'est fait.

« Entre 2018 et cette année 2020, on a observé trois sécheresses coup sur coup, associées à des températures très élevées. Nous n'avons encore jamais connu une succession de sécheresses de cette façon. Celles de 1976 et de 2003 n'ont concerné qu'un seul été. Nous avons relevé jusqu'à 42 degrés dans les forêts du Loiret », détaille Christophe Poupat, directeur de l'agence territoriale Val-de-Loire de l'Office national des forêts (ONF) (*).

Dans le cadre de la préparation du XX^e congrès de l'Union européenne des forestiers, qui aura lieu, du 9 au 13 juin 2021, à Chartres, Senonches et Champfond-en-Gâtine, le responsable de l'ONF a fait découvrir, jeudi 24 septembre, la forêt de Senonches, plus grande forêt domaniale d'Eure-et-Loir, à une dizaine de personnes du comité d'organisation, originaires de toute la France (Puy-de-Dôme, Aude, Var, Vosges...).

L'enjeu de ce congrès sera, entre autres, de faire des propositions face à l'enjeu majeur du réchauffement climatique, afin de préserver la forêt et ses acti-

vités.

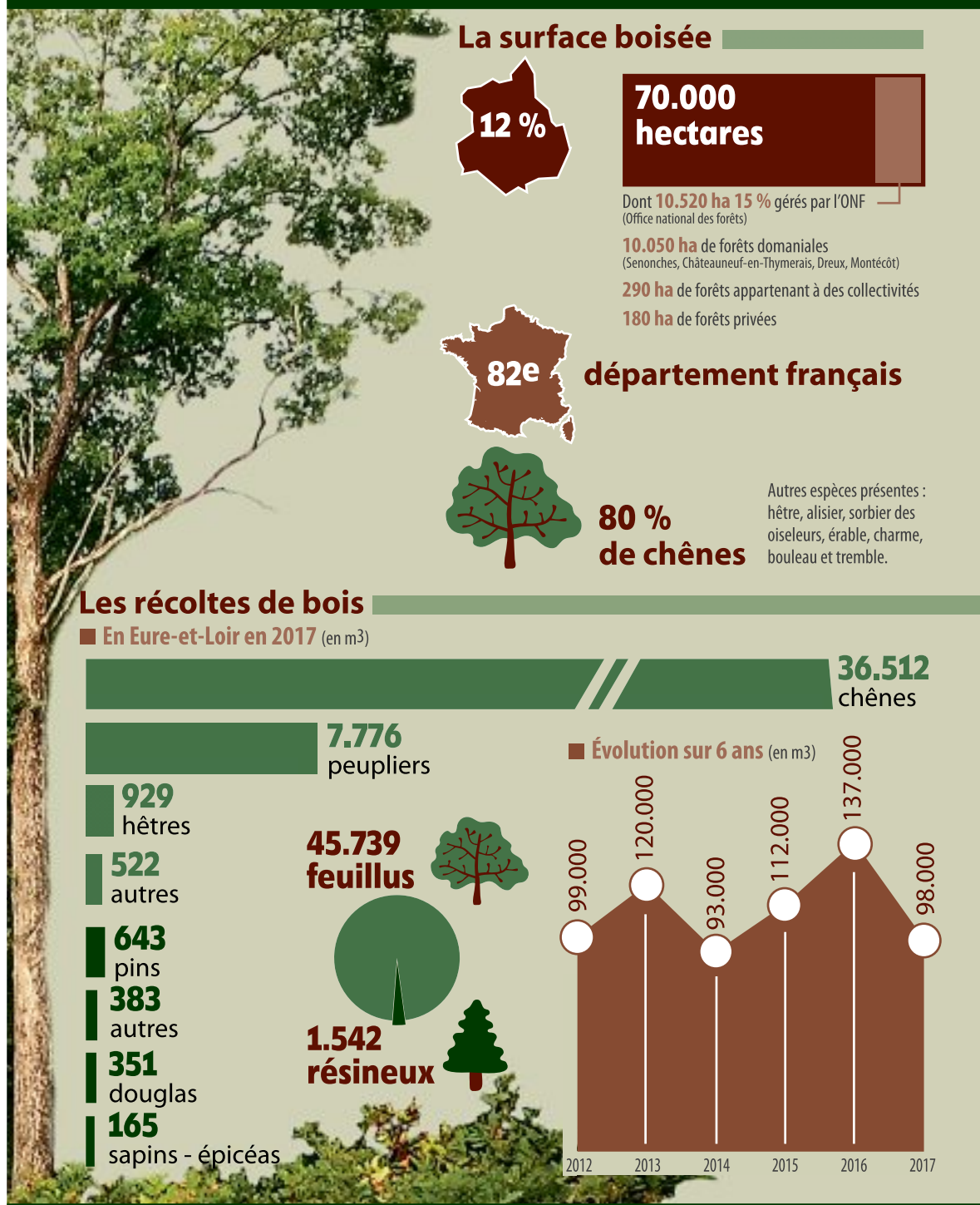
Dans certaines forêts françaises, notamment en Bourgogne Franche-Comté et dans le Grand-Est, les signes concrets du réchauffement climatique sautent déjà aux yeux. « Une mortalité importante d'épicéas, d'hêtres, de sapins et de pins sylvestres a été observée dans ces régions », selon un rapport du Département de la santé des forêts, qui dépend du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. De quoi convaincre ce qui reste encore de climatocceptiques.

« Des mortalités par embolie gazeuse sur des chênes dans les forêts de l'Allier »

Les forêts d'Eure-et-Loir, et notamment celle de Senonches, sont pour le moment relativement préservées, mais jusqu'à quand ? « La forêt de Senonches a la particularité de connaître la plus forte pluviométrie du bassin ligérien. On enregistre, en moyenne chaque année, entre 800 et 900 millimètres de pluie », constate Christophe Poupat.

Cette forte pluviométrie préserve pour l'instant la forêt domaniale. « Les chênes, qui sont l'espèce la plus présente, ne dépérissent pas encore, comme on peut l'observer dans d'autres régions françaises. On craint néanmoins les conséquences du réchauffement climatique à long terme. Le chêne a la parti-

La forêt eurélienne en chiffres



Les trois frères, un chêne vieux de plus de 330 ans

REMARQUABLE. La forêt de Senonches est unique par bien des aspects. Elle est devenue domaniale en 1790. Depuis longtemps, elle est exploitée pour la chasse et le bois. Le chêne est l'essence la plus représentée. D'ailleurs, parmi les 4.200 hectares de cette forêt, on trouve plusieurs arbres remarquables, dont "Les trois frères". Ce chêne est le doyen du massif, d'une hauteur de 36 mètres pour un diamètre d'1,74 mètre. Du haut de ses 330 ans, ce géant formé de trois troncs est un vestige de la sylviculture pratiquée autrefois, le taillis sous futaie. Ses trois troncs sont nés d'une seule et même souche d'un arbre, qui a été coupé il y a 330 ans. Au départ séparés, les trois pieds se sont soudés l'un à l'autre au fil du temps, pour former un seul et même arbre. Pour l'admirer, il faut se rendre à proximité de la D 941 (la route qui va de Senonches à Belhomert), au niveau du rond d'Angoulême. Typique des forêts domaniales du nord-ouest de la France, la forêt de Senonches abrite 200 espèces animales (insectes, oiseaux, reptiles, batraciens et mammifères). La flore y est aussi très riche, plusieurs espèces protégées y sont présentes, comme la littorelle uniflore, la pilulaire à globule et le flûteau nageant et témoignent de la richesse du milieu humide de la forêt de Senonches. (Photo : Quentin Reix)

